

# Patrouilles Vertes

**BILAN SYNTHETIQUE 2008**

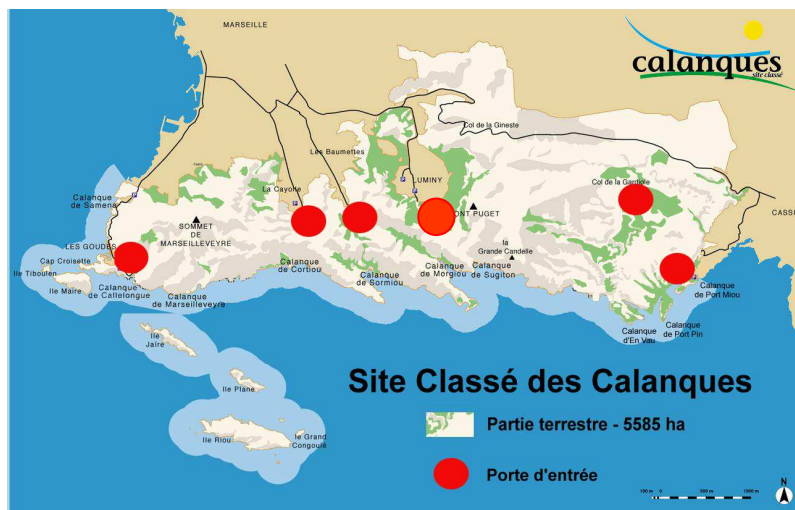


**Dispositif d'accueil, d'information et de surveillance  
du  
GIP des Calanques**

## I. Présentation générale du dispositif

### 1.1 L'emprise géographique

Les « Patrouilles Vertes » sont présentes sur les 6 principales portes d'accès (Callelongue, Sormiou, Morgiou, Luminy, Gardiole, Port-Miou) du Site Classé des Calanques (5585 ha).



### 1.2 Les missions des « Patrouilleurs Verts »

L'objectif des « Patrouilles Vertes » est de faire connaître aux différents usagers du massif les enjeux environnementaux du site des Calanques, à travers le respect de la réglementation et les comportements écocitoyens à adopter pour la préservation de cet environnement exceptionnel.

Cet objectif est décliné en différentes « missions » des Patrouilles Vertes :

- **Accueillir le public** pendant la période estivale, afin d'informer les différents usagers (marcheurs, escaladeurs, baigneurs...) sur le massif des calanques, le milieu naturel, les règles générales de sécurité et tout autres renseignements.
- **Proposer des gestes respectueux de l'environnement** répondant à la « Charte de Bonne Conduite » des Calanques. Ces messages concernent essentiellement la gestion des déchets, le respect des sentiers balisés et la préservation de la faune et de la flore.
- **Veiller au respect des réglementations** par l'information et le dialogue notamment sur les conditions d'accès et de circulation dans le massif (arrêtés municipaux et préfectoraux). Les « Patrouilles Vertes » n'ont aucun pouvoir de police, en cas d'infraction grave, une démarche partenariale avec les pouvoirs de police est effectuée via le coordinateur ou le Directeur du GIP des Calanques.

Grâce à ces actions d'accueil, de sensibilisation et d'information, les saisonniers du GIP des Calanques, en collaboration avec de nombreux partenaires, participent au dispositif de prévention et de surveillance du site. Les priorités portent sur la surveillance du risque incendie (cigarette, feux...), des infractions à la circulation et au stationnement automobile, des campements et bivouacs, de l'état de la signalétique ou encore de la présence de déchets.

## 2. Un dispositif estival de centralisation et de diffusion des informations

Dans le cadre du dispositif, il existe plusieurs outils :

- **Une note sur la réglementation** des accès et de la circulation dans le massif est largement diffusée (partenaires, restaurants, hôteliers, clubs de sports, CIQ, etc). Cette note synthétise les différentes réglementations qui s'appliquent sur le territoire des calanques et plus particulièrement l'Arrêté Préfectoral n°2008127-1 du 6 mai 2008 qui instaure la notion de « niveau de danger feu de forêt » grâce à un code couleur (orange, rouge, noir).
- **Une liste de diffusion mël** qui informe, la veille au soir, les différents partenaires de la fermeture du massif (niveau de danger noir).
- **Une diffusion des visuels « Envie de balade ? 0811 20 13 13 »**. Ce numéro d'appel unique pour tout le département permet de connaître quotidiennement le « niveau de danger feu de forêt » par massif forestier.
- **Une base de données** est compilée par le coordinateur grâce aux relevés de terrain collectés chaque jour par les 5 Patrouilles Vertes.
- **Un document de synthèse des avertissements avant procès verbal** (information sur les types d'infraction et les peines encourues).



Charte de bonne conduite



« Envie de ballade ? »

## 3. Participation à des manifestations

- Une dizaine de patrouilleurs ont participé à la journée « **Calanques propres** » organisée par l'association Mer Terre le samedi 7 juin pour le nettoyage des calanques.
- Deux patrouilleurs ont tenu un stand lors de la journée de la « **Fête de l'escalade** » organisée par le Bureau des Moniteurs des Calanques (BMC) sur la ZAPEF des Baumettes le dimanche 21 septembre 2008.

## 4. Le Bilan de la saison estivale 2008...

### 4.1 ... en quelques chiffres

#### **Nombre de patrouilleurs sur l'ensemble de la saison:**

22 « Patrouilleurs Verts » : 11 patrouilleurs et 11 patrouilleuses.  
Chaque jour, jusqu'à 10 patrouilleurs sont présents sur le terrain.

#### **Nombre de patrouilles :**

L'équipe a effectué 1184 journées-homme au cours de 392 patrouilles du 1<sup>er</sup> mai au 28 septembre 2008.

#### **Nombre de personnes sensibilisées :**

49 750 personnes informées (43 236 en 2007)

#### **Origine géographique des personnes sensibilisées :**

Les patrouilleurs interrogent systématiquement les personnes sensibilisées sur leur origine géographique. En 2008, sur les 49 750 personnes informées, 22% venaient de Marseille, 14% de la région PACA, 50% d'une autre région de France, 12% d'un autre pays d'Europe et 2% d'un pays hors d'Europe.

<b>Origine géographique</b>	<b>Marseille</b>	<b>Région</b>	<b>France</b>	<b>Europe</b>	<b>Monde</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de personnes sensibilisées</b>	11 046	7 095	24 635	6 052	922	49 750
<b>% du total</b>	22	14	50	12	2	100

*Sensibilisation à En Vau*



*Remontée depuis la plage de Port Pin*



#### **Nombre de personnes connaissant le numéro d'appel « Envie de ballade ? »**

3585 personnes soit environ 7 % des 49 750 personnes sensibilisées

#### **Nombre d'infractions relevées pour l'interdiction de camping et de bivouac**

95 infractions ont été constatées et 290 personnes informées dans ce contexte.

#### **Nombre d'avertissements (documents ONF et GIP) remis aux automobilistes :**

71 avertissements avant procès verbaux (57 à la Gardiole, 8 à Sormiou et 6 à Morgiou) ont été déposés sur des véhicules en infraction par les « Patrouilleurs Verts ». Ce document indique le montant de l'amende encourue pour différentes infractions (stationnement devant une barrière DFCL, camping en site classé, abandon d'ordures...).

## 4.2 Les points positifs

- **Une dizaine de patrouilleurs** et jusqu'à 5 patrouilles sur le terrain chaque jour.
- **Une réunion de coordination** avec les partenaires et propriétaires avant le lancement du dispositif pour préciser le rôle des Patrouilles Vertes et leur champ d'action.
- **Une formation sur 4 jours** du 1<sup>er</sup> au 4 juillet (2 jours de formation théorique et 2 jours sur le terrain).
- **La participation de nombreux partenaires** pour la formation de début de saison (ONF, Ville de Marseille, Bataillon des marins pompiers, Conseil général, services de police, scouts de France, etc).
- **Une conférence de presse** le 8 juillet à Morgiou pour le lancement de la saison qui a permis l'information du public à travers une large revue de presse (cf. PJ).
- **Une grande diversité de plaquettes** d'information distribuées par les Patrouilleurs Verts (environ 7500 brochures « Envie de balade ? » et 5000 « Charte de bonne conduite des calanques », etc).
- **Un nombre de personnes sensibilisées en augmentation** par rapport aux années précédentes grâce à un « effort de sensibilisation » croissant.
- **Une très bonne collaboration avec les partenaires** et en particulier avec l'équipe de l'ONF.

## 4.3 Les améliorations à apporter

- Réfléchir aux moyens permettant de mieux **faire appliquer les restrictions d'accès en niveau de danger rouge** (accès autorisé de 6h00 à 11h00 du matin).
- Mettre en place une **signalétique** cohérente, adaptée, et commune aux principales portes d'accès des calanques concernant la réglementation et la protection de l'environnement.
- Préparer le **dossier de presse** « Patrouilles Vertes » en insistant sur la difficulté des sentiers et des conditions de randonnée (chaleur, durée de parcours...) et sur la nécessité d'un bon équipement.
- Le dispositif « Envie de balade ? » est de plus en plus connu par les usagers, une **amélioration du message vocal** pourrait être apportée en indiquant également le code couleur orange, rouge ou noir, comme sur la plaquette.
- Réfléchir à **l'élaboration d'une charte de l'activité de kayak** dans les calanques. Cette pratique est relativement récente sur le site et en forte croissance.
- Prévoir des **aménagements sur le sentier qui descend à la plage d'En Vau** : forte dégradation observée cette année.
- Améliorer la **cohérence des messages** délivrés par le GIP et les structures partenaires.



**Les « nouvelles recrues » lors de la formation**

**Evolution du nombre de personnes sensibilisées par les « Patrouilles Vertes »**

